



Conseil économique et social

Distr.: Générale
4 octobre 2012

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

Troisième session

Bangkok, 12-14 décembre 2012

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire*

Rapports portés à l'attention du Comité: Bureau

Rapport sur les activités du Bureau depuis la deuxième session du Comité

Résumé

Le présent rapport fournit un aperçu des activités menées par le Bureau depuis la deuxième session du Comité. Le Comité est invité à prendre note des décisions et recommandations du rapport.

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Méthodes de travail	2
III.	Suite donnée aux décisions et recommandations du Comité à sa deuxième session.....	2
	A. Résolutions de la CESAP.....	2
	B. Statistiques sociales.....	4
	C. Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil.....	5
	D. Statistiques économiques	5
	E. Statistiques agricoles.....	6
	F. Coordination de la formation statistique dans la région.....	6
	G. Créer un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus rentable pour les institutions nationales de statistique grâce à une collaboration plus étroite	7
	H. Suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Comité pour 2020.....	8
IV.	Préparatifs de la troisième session du Comité de statistique	8
V.	Travaux divers	9
	A. Informer la Commission de statistique	9
	B. Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique	9

* E/ESCAP/CST(3)/L.1.

I. Introduction

1. Le Comité de statistique, lors de sa deuxième session en décembre 2010¹, à élu le Bureau afin qu'il remplisse ses fonctions pendant l'intersession jusqu'à la troisième session du Comité. Ont été élus membres du Bureau: M. Brian Pink (Australie) (Président); M. Jiantang Ma (Chine); M. T.C.A Anant (Inde), et M. Gerelt-Od Ganbaatar (Mongolie) (vice-présidents); M. Sefuiva Reupena Muagututia (Samoa); et M. Romulo A. Virola (Philippines) (rapporteur).

II. Méthodes de travail

2. Le Bureau s'est réuni deux fois depuis sa constitution. La première réunion, organisée en séquence avec la quarante-deuxième session de la Commission de statistique, s'est tenue à New York le 20 février 2011. Ont assisté à la réunion les membres ci-après du Bureau: M. Brian Pink (Président); M. Ma Jiantang; M. T.C.A Anant; M. Gerelt-Od Ganbaatar; M. Sefuiva Reupena Muagututia; Mme Haishan Fu; et Mme Davaasuren Chultemjants. M. Jan Smit, du secrétariat, a assisté le Bureau lors de la réunion. L'ordre du jour de la réunion a porté sur le programme de travail du Bureau et la suite donnée aux décisions et recommandations de la deuxième session du Comité, notamment l'examen du mandat des groupes de travail et des groupes directeurs et l'élaboration des résolutions à soumettre à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à sa soixante-septième session. Le Bureau a aussi été informé sur la prochaine réunion intérimaire du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) et les activités des Partenaires pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique.

3. La deuxième réunion du Bureau s'est tenue en séquence avec la quarante-troisième session de la Commission de statistique à New York le 26 février 2012. Ont assisté à la réunion les membres ci-après du Bureau: M. Brian Pink (Président); M. Feng Nailin (représentant M. Ma Jiantang); M. T.C.A Anant; et M. Sefuiva Reupena Muagututia. M. Ataata Finau (Tonga), était présent en tant qu'observateur. Mme Haishan Fu, Mme Margarita Guerrero et Mme Rikke Hansen, du secrétariat, ont assisté le Bureau lors de la réunion. L'ordre du jour de la réunion a porté notamment sur les progrès accomplis dans les travaux des différents groupes de travail et groupes directeurs dans la mise en œuvre de la stratégie du Comité pour 2020, et sur les préparatifs de la troisième session du Comité.

4. Outre ces deux réunions, le Bureau a également débattu de son programme de travail et fourni au secrétariat des orientations de travail par téléconférence et courrier électronique.

III. Suite donnée aux décisions et recommandations du Comité à sa deuxième session

A. Résolutions de la CESAP

5. Conformément à la décision 2/10 du Comité relative à l'examen d'éventuels projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-

¹ E/ESCAP/CST(2)/9.

septième session, le Bureau, à sa première réunion, a débattu de l'élaboration et de la soumission de trois résolutions sur: a) l'ensemble de statistiques économiques de base; b) le développement général des capacités statistiques; et c) les statistiques de l'état civil.

6. Le Bureau a pris note du projet de résolution sur l'ensemble de statistiques économiques de base que le secrétariat avait fait distribuer au nom de la Nouvelle-Zélande avant la réunion. Il s'est félicité de l'élaboration par la Nouvelle-Zélande d'une résolution visant à appuyer et renforcer encore les travaux du Comité de statistique.

7. Le Bureau a été informé que le bureau national de statistique mongol était en train d'élaborer un projet de résolution sur le développement des capacités statistiques en consultation avec sa mission à Bangkok, et que le Bhoutan et les Maldives en seraient les éventuels coauteurs. Afin de faciliter le processus, le secrétariat a déclaré qu'il communiquerait une version préliminaire de son rapport sur la mise en œuvre de la résolution 62/10 de la Commission, en date du 12 avril 2006, intitulée « Renforcer les capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique ».

8. Le secrétariat a informé le Bureau sur les échanges qui avaient eu lieu avec la Fédération de Russie concernant la déclaration finale du Forum régional sur l'amélioration des statistiques de l'état civil et de l'enregistrement des faits d'état civil en Asie et dans le Pacifique, tenu à Bangkok en juin 2010. Bien que la Fédération de Russie ait formulé certaines observations sur la déclaration finale, elle a aussi reconnu que cette déclaration finale reflétait la position des participants au Forum et qu'il n'y avait donc pas lieu de la modifier de manière rétroactive. Le Bureau a estimé que la déclaration pourrait constituer un bon point de départ pour un projet de résolution sur les statistiques de l'état civil et a noté que la Fédération de Russie aurait la possibilité de formuler des observations à son sujet durant le processus de négociation. Le Bureau a décidé qu'il transmettrait cet avis au Gouvernement philippin, qui envisageait d'être l'auteur du projet de résolution.

9. Le Bureau a convenu qu'il importerait d'avoir une consultation avec les États membres sur le projet de texte des résolutions, facilitée par le Bureau, mais qu'étant donné le calendrier du Groupe de travail informel des projets de résolution, la consultation pourrait avoir lieu parallèlement aux travaux du Groupe de travail. Il a demandé que tous les projets de résolution lui soient communiqués pour examen d'ici au début du mois de mars 2011, ce qui lui donnerait assez de temps pour engager un processus de consultation des pays parallèlement aux travaux du Groupe de travail.

10. La Commission, à sa soixante-septième session, a adopté trois résolutions relatives au développement des statistiques: la résolution 67/10 du 25 mai 2011, intitulée « Un ensemble de statistiques économiques de base pour guider l'amélioration des statistiques économiques fondamentales en Asie et dans le Pacifique »; la résolution 67/11 du 25 mai 2011, intitulée « Renforcer les capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique »; et la résolution 67/12 du 25 mai 2011, intitulée « Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique »².

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2011, Supplément n°19* (E/2011/39-E/ESCAP/67/23).

B. Statistiques sociales

11. Conformément à la recommandation 2/1 et à la décision 2/2 du Comité sur l'orientation stratégique du Comité de statistique, le Bureau, à sa première réunion, a approuvé le mandat du Groupe technique consultatif sur les statistiques sociales, à la condition que les non-membres aient le droit de participer à certaines tâches entreprises par le Groupe technique consultatif et que les observateurs intéressés aient celui d'assister aux réunions de ce Groupe. Le Bureau a aussi admis la possibilité de créer des sous-groupes sur des questions thématiques si le Groupe technique consultatif l'estime nécessaire. Le secrétariat a informé le Bureau de ses activités en cours concernant l'élaboration d'un cadre régional et d'un programme de renforcement des capacités pour les statistiques ventilées par sexe, et que le Compte des Nations Unies pour le développement pourrait probablement dégager un financement pour ces activités. Le Bureau a reconnu qu'il était possible de confier au Groupe technique consultatif la tâche de contrôler les activités en matière de statistiques ventilées par sexe.

12. Le secrétariat a consulté le Bureau à sa deuxième réunion sur la poursuite des travaux du Groupe technique consultatif, en particulier concernant le départ des coprésidents du Groupe et la complexité intrinsèque des questions qui restaient à régler. Le Bureau a fait siennes les préoccupations exprimées par le secrétariat et a estimé que le projet de plan de travail du Groupe technique consultatif était trop ambitieux. À l'issue d'échanges sur l'orientation et l'objet principal des activités du Groupe technique consultatif, il a été proposé que le Groupe technique consultatif, dans une première étape, examine les pratiques nationales de production des statistiques sociales, y compris le rôle des bureaux nationaux de statistique et autres institutions des systèmes nationaux de statistique dans la production des statistiques sociales. Un tel examen pourrait être éventuellement organisé à l'aide d'une liste prédéfinie de domaines de statistiques sociales.

13. Le Bureau a examiné la composition et la direction du Groupe technique consultatif et a souhaité la bienvenue à la Chine, nouveau membre du Groupe. Il a décidé que le président du Bureau consulterait le Gouvernement indonésien sur le choix d'un nouveau coprésident en remplacement du coprésident actuel qui représentait l'Indonésie. Au cas où l'Indonésie ne serait pas en mesure de proposer un candidat pour le remplacer, le représentant de la Chine a proposé de consulter le Bureau national de statistique chinois pour trouver un candidat chinois. Concernant le deuxième coprésident, l'Australie a fait part de son intérêt à trouver un coprésident remplaçant au sein du Bureau australien des statistiques (ABS). La nouvelle direction du Groupe technique consultatif devrait être constituée au début de mars 2012. Le Bureau a également prié le secrétariat d'organiser une téléconférence à la mi-mars entre le Bureau et les nouveaux coprésidents pour débattre et prendre une décision finale concernant la nouvelle orientation des activités du Groupe technique consultatif, y compris une liste de ce qui pourrait être raisonnablement accompli avant la troisième session du Comité, en décembre 2012.

14. En mai 2012, le Bureau a approuvé une proposition des coprésidents du Groupe technique consultatif selon laquelle ses activités porteraient également sur les statistiques démographiques.

C. Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil

15. Conformément aux décisions 2/3 et 2/4 du Comité concernant les statistiques de l'état civil, le Bureau, lors de sa première réunion, a examiné les activités d'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil. Le secrétariat a informé le Bureau d'un atelier de formation destiné à certains pays pour la réalisation d'évaluations nationales, lequel devait se tenir à Bangkok du 28 au 31 mars 2011, et d'une réunion consécutive des partenaires de développement concernés, laquelle devait se tenir le 31 mars 2011 pour examiner la poursuite de la collaboration et de la coopération concernant l'élaboration du programme régional complet pour l'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

16. Lors de sa deuxième réunion, le Bureau s'est félicité des préparatifs par le secrétariat de la réunion de haut niveau sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, qui devait se tenir à Bangkok les 10 et 11 décembre 2012, immédiatement avant la troisième session du Comité de statistique. Le Bureau a demandé au secrétariat de lui communiquer le projet d'ordre du jour de la réunion de haut niveau pour examen. Le Bureau a également prié le secrétariat de distribuer le projet actuel de programme régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil à tous les membres du Comité pour consultation, afin de permettre au Comité d'examiner le programme à sa troisième session.

D. Statistiques économiques

17. Conformément à la recommandation 2/2 et à la décision 2/5 du Comité sur un ensemble de statistiques économiques de base et à la décision 2/6 du Comité sur un programme régional pour l'amélioration des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, le Bureau, lors de sa première réunion, a approuvé le mandat du Groupe directeur pour le programme régional sur les statistiques économiques les dispositions suivantes: les non-membres du Groupe sont autorisés à participer à certaines tâches entreprises par ledit Groupe; les observateurs intéressés sont autorisés à assister aux réunions du Groupe; et le secrétariat est autorisé à apporter certains changements d'ordre sémantique au mandat.

18. Lors de sa deuxième réunion, le Bureau s'est félicité des progrès accomplis par le Groupe directeur et a formé le souhait que le plan d'exécution du programme des statistiques économiques soit examiné à la troisième session du Comité. Le Bureau a souligné l'importance d'intégrer les besoins de formation en matière de statistiques économiques dans le plan d'exécution et de relier les éléments de la formation aux activités du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique. Il a aussi informé le secrétariat qu'il envisageait d'élaborer un « ensemble de base » de statistiques économiques au niveau mondial, lequel pourrait mettre en valeur l'ensemble de base mis au point par la CESAP.

19. Le Bureau a accepté une proposition faite par le secrétariat visant à recruter un consultant chargé de développer complètement le plan d'exécution, à condition qu'un expert approprié puisse être trouvé sur la base du mandat spécifique. Le secrétariat consulterait le Bureau sur le choix du consultant.

E. Statistiques agricoles

20. Conformément à la décision 2/7 du Comité sur l'intégration des statistiques agricoles dans les systèmes statistiques nationaux, le Bureau, lors de sa première réunion, a pris note du mandat du sous-groupe sur les statistiques agricoles relevant du Groupe directeur pour le programme régional sur les statistiques économiques. Le Bureau s'est dit préoccupé par le délai de six mois fixé pour la préparation d'un plan régional d'application pour la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales, et par l'absence de précisions quant aux rôles respectifs du secrétariat et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans l'élaboration du plan régional. Le Bureau a décidé qu'un autre examen avec la FAO s'imposait avant de pouvoir approuver tout mandat pour le sous-groupe.

21. Lors d'une réunion suivante tenue le 24 février 2011, à laquelle ont participé le Président du Comité de statistique, les représentants de la Division de statistique de la FAO, de la Banque asiatique de développement et du secrétariat de la CESAP, il a été convenu: a) que, pour élaborer et mettre en œuvre avec succès le plan régional, un partenariat solide entre la CESAP, la Banque asiatique de développement et la FAO était nécessaire; b) que le mandat du sous-groupe sur les statistiques agricoles serait révisé et examiné par le Bureau; c) que la FAO informerait le Président de la Commission pour l'Asie et le Pacifique sur les statistiques agricoles de la décision du Comité de statistique et qu'un appel à candidature serait envoyé conjointement aux États membres par les présidents des deux organes; et d) que la FAO fournirait le financement nécessaire aux activités à entreprendre par la CESAP pour l'élaboration du plan régional d'application. Concernant la première suggestion, pour s'assurer de l'engagement de la Banque asiatique de développement, une lettre du Président du Comité serait envoyée au Président de la Banque.

22. Lors de sa deuxième réunion, le Bureau s'est félicité des progrès accomplis par le Groupe directeur pour les statistiques agricoles et rurales, et a souligné la nécessité de relier ses activités avec le programme sur la sécurité alimentaire afin de s'assurer la participation des partenaires de développement et d'obtenir un soutien coordonné au bénéfice plan régional d'application. Le Bureau a accepté le plan de travail du Groupe directeur pour les statistiques agricoles et rurales, qui porterait sur l'élaboration du plan régional d'application devant être examiné par la Commission pour l'Asie et du Pacifique sur les statistiques agricoles en octobre 2012 et par le Comité de statistique en décembre 2012. Le Bureau a reconnu que le plan régional d'application à élaborer devait tenir compte des plans existants dans la sous-région Pacifique.

F. Coordination de la formation statistique dans la région

23. Conformément à la décision 2/8 du Comité sur la coordination de la formation statistique, le Bureau, lors de sa première réunion, a pris note du mandat du groupe de travail sur la coordination de l'information statistique dans la région Asie-Pacifique. Il a convenu que le principal objectif du groupe de travail était de proposer une stratégie qui devrait être examinée par le Comité, et que le groupe devait être limité, à ce stade, à un nombre restreint d'États membres concernés qui dispensent une formation statistique aux autres pays de la région. Le Bureau a approuvé en général le projet de mandat à la condition que les non-membres soient autorisés à participer à certaines tâches entreprises par le groupe et que les observateurs intéressés soient autorisés à assister aux réunions du

groupe. Le Bureau a nommé M. T.C.A. Anant Président du groupe de travail et convenu que le Président solliciterait la candidature des représentants des pays suivants: Chine; Inde; Indonésie; Japon; Philippines; République de Corée; et Samoa pour de la sous-région Pacifique.

24. Lors de la deuxième réunion du Bureau, M. Anant, en qualité de Président du Groupe de travail sur la coordination régionale de la formation statistique, a présenté un aperçu de l'état d'avancement des travaux du Groupe. Il a aussi demandé au Bureau de faire part de ses observations sur un projet de document de stratégie pour la coordination de l'information statistique dans la région Asie-Pacifique. Le Bureau a été informé que l'évaluation des insuffisances existantes dans la formation statistique était retardée afin d'obtenir un plus grand nombre de réponses au questionnaire concernant ce point. Le Bureau a convenu de repousser l'échéance pour la finalisation de la stratégie, qui serait présentée pour examen et approbation au Comité à sa troisième session. Le Bureau a noté l'importance de la participation des partenaires de développement aux efforts pour améliorer la coordination de la formation et s'est déclaré satisfait que la question soit à l'ordre du jour de la troisième réunion à venir du Partenariat pour le développement statistique en Asie-Pacifique, et que M. Anant participe à cette réunion. Le Bureau a proposé que le Comité de statistique établisse soit un sous-comité, soit un groupe d'experts pour coordonner la formation statistique dans la région à long terme. Le Bureau a prié le secrétariat d'examiner la possibilité d'organiser une réunion consultative regroupant les instituts de formation nationaux et régionaux pour examiner le projet de stratégie.

G. Créer un environnement de gestion de l'information plus adaptatif et plus rentable pour les institutions nationales de statistique grâce à une collaboration plus étroite

25. Conformément à la recommandation 2/1 du Comité sur l'orientation stratégique du Comité de statistique, le Bureau, lors de sa deuxième réunion, a examiné le travail de modernisation des systèmes statistiques. Au vu des recommandations du dixième séminaire de gestion organisé par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP), il a étudié les possibilités d'orienter le travail de modernisation des systèmes d'information statistique qui, au niveau international, était coordonné par le Groupe de haut niveau sur l'évolution stratégique de l'architecture d'entreprise dans le domaine de la statistique (HLG-BAS). Le Président du Bureau, qui était aussi membre du HLG-BAS, a informé la réunion des efforts menés actuellement en vue de l'élaboration du modèle générique d'informations statistiques (GSIM). La tenue de deux ateliers relevant du GSIM a été programmée: l'un à Ljubljana du 20 février au 2 mars 2012 et l'autre à Daejeon (République de Corée) du 16 avril au 27 avril 2012. Étant donné que l'élaboration du GSIM devrait probablement déboucher sur de nouvelles normes d'infrastructure, le Bureau a estimé qu'il était important que la région Asie-Pacifique participe au processus d'élaboration afin d'influer sur ses résultats.

26. Pour appuyer la participation de la région à l'atelier organisé en République de Corée, le Bureau fournirait des informations sur l'état d'avancement des activités relatives au GSIM ainsi que sur les plans connexes, y compris le résultat du premier atelier et l'invitation au second. La note d'information serait distribuée par le secrétariat aux membres du Comité pour examen et observations. Compte tenu des observations reçues et du résultat du second atelier, le Président du Bureau a proposé de représenter le Comité de

statistique et d'apporter des contributions au nom de la région Asie-Pacifique lors de la prochaine réunion du HLG-BAS. Le Bureau a convenu de préparer un bref document sur l'état d'avancement des efforts internationaux pour examen par le Comité à sa troisième session.

H. Suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Comité pour 2020

27. Le Bureau, lors de sa deuxième réunion, a étudié les possibilités de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des deux objectifs stratégiques pour 2020 que le Comité avait fixés à sa deuxième session en 2010. Le Bureau a conseillé que tous les groupes créés par le Comité définissent les résultats escomptés de leurs activités et suivent les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs, tandis que le Comité dresserait le bilan général des progrès. Le Bureau a attiré l'attention sur le fait que tous les cadres envisagés pour le suivi des progrès devraient rester simples et stratégiques. Le Président du Bureau a proposé de travailler avec le secrétariat à l'élaboration d'une proposition qui devrait être examinée par le Comité à sa troisième session.

IV. Préparatifs de la troisième session du Comité de statistique

28. À sa deuxième réunion, le Bureau a convenu de tenir la troisième session du Comité à Bangkok du 12 au 14 décembre 2012.

29. Le Bureau, à la deuxième réunion, a examiné un projet d'ordre du jour préparé par le secrétariat et a formulé des avis concernant le projet. Il a estimé que les changements rapides intervenant dans les bureaux statistiques exigeaient des débats plus fréquents que ne l'autorisaient les sessions biennales actuelles du Comité, afin de permettre au Comité d'exécuter son mandat et ses fonctions en temps utile. Le point de l'ordre du jour proposé devrait être reformulé comme suit: « Orientations stratégiques et fonctionnement du Comité de statistique » afin d'inclure un examen de cette question. La question pourrait être soulevée par les États membres durant la soixante-huitième session de la Commission, qui se tiendrait à Bangkok du 17 au 23 mai 2012, pour veiller à ce qu'elle soit examinée dans le contexte de l'examen planifié de l'appareil de conférence de la Commission, qui serait effectué à la soixante-neuvième session de la Commission.

30. Le Bureau a également demandé que le secrétariat invite les forums intergouvernementaux sous-régionaux concernés à soumettre des documents sur les progrès accomplis dans les sous-régions respectives concernant la réalisation des objectifs du Comité. Le Bureau a invité le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, dont le secrétariat était membre, à organiser une manifestation parallèle sur les indicateurs des technologies de l'information et de la communication lors de la troisième session du Comité, au lieu d'examiner cette question au titre d'un point du programme d'information.

31. Le Bureau a prié le secrétariat de distribuer le projet d'ordre du jour à tous les membres du Comité pour examen avant sa finalisation.

V. Travaux divers

A. Informer la Commission de statistique

32. Lors de sa première réunion, le Bureau a approuvé l'idée que le secrétariat, au nom du Comité, informe la Commission de statistique des décisions principales prises par le Comité sur les programmes régionaux pour les statistiques d'état civil et les statistiques économiques sous les points de l'ordre du jour appropriés de la session de la Commission. Lors de sa deuxième réunion, le Bureau a salué la proposition faite par le Chef de la Division de statistique d'informer la Commission de statistique à sa quarante-troisième session, durant l'examen des points de l'ordre du jour pertinents, des faits nouveaux intervenus dans la région Asie-Pacifique.

B. Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

33. Lors de sa première réunion, le Bureau a été informé de la prochaine réunion intérimaire du Conseil d'administration de l'ISAP, qui devrait se tenir le 23 février 2011 à New York. Les points de l'ordre du jour de la réunion intérimaire porteraient notamment sur la situation financière de l'Institut, un rapport exprimant l'opinion d'experts sur une évaluation de l'Institut effectuée sur la période 2009-2010³, et les activités récentes de l'Institut. Le Bureau a souligné que la réunion intérimaire offrait au Conseil d'administration une excellente occasion de donner des orientations concrètes sur la situation financière de l'Institut. À cet égard, l'accent avait été mis sur la nécessité d'un plan financier viable et d'une vision pour l'orientation stratégique future de l'Institut.

³ E/ESCAP/66/19/Add.1.